

Projet pilote pour les artistes de la relève de 36 ans et plus – Arts littéraires

Ce projet pilote est dédié aux créateurs en arts littéraires en début de carrière, de 36 ans et plus. L'Institut Canadien de Québec (L'ICQ) est mandaté pour effectuer la gestion du projet.

Objectifs

Par l'attribution de bourses de mentorat, le projet pilote vise à :

- Dynamiser la vie littéraire
- Stimuler l'écriture et l'expérimentation de nouvelles pratiques
- Encourager le développement des compétences à tout âge
- Favoriser l'intégration professionnelle d'artistes au parcours atypique
- Faire rayonner Québec en tant que ville de littérature UNESCO

Le projet pilote offre un soutien en **mentorat** qui permet à des artistes de la relève d'être jumelés à un écrivain expérimenté pour travailler sur un projet personnel de création littéraire. Le mentorat se déroule sur quatre mois, à raison de quatre heures de rencontre par mois avec la ou le mentor, en plus du temps consacré à l'écriture des textes.

Projets admissibles

Les genres littéraires suivants sont admissibles : roman, récit, nouvelle, poésie, écriture dramatique, littérature jeunesse, essai, critique littéraire, écriture cinématographique, télévisuelle et radiophonique, chanson, écriture humoristique, bande dessinée, scénario de jeu vidéo, littérature électronique, traduction littéraire et littérature orale (conte, spectacle littéraire, poésie-performance, slam).

Les demandeurs peuvent se référer à la liste de mentors ci-dessous ou suggérer une personne qui ne figure pas sur cette liste. Le choix final est à la discrétion du jury.

Prénom	Nom	Genre(s)
Nora	Atalla	Poésie, roman
Marie-Josée	Bastien	Théâtre
Jean-Paul	Beaumier	Nouvelle
Lucie	Bergeron	Jeunesse
Jean-François	Bergeron (Djief)	BD
Mikaël	Berthumier (Mickaël)	BD
André	Berthiaume	Roman, nouvelle, essai
Marc	Bisaillon	BD
Hélène	Blanchard	Théâtre
Luc	Boily	Humour
Emmanuel	Bouchard	Nouvelle, roman

Geneviève	Boudreau	Poésie, nouvelle
Denis	Boivin	Scenario
Catherine	Breton	Scenario
Yolaine	Carrier	Conte
Denis	Côté	Scenario
Jacques	Côté	Roman
Normand	De Bellefeuille	Poésie, roman, nouvelle
Jean	Désy	Poésie, roman
Catherine	Dorion	Essai, théâtre
Christine	Eddie	Nouvelle, roman
Isabelle	Forest	Poésie, roman, arts littéraires
Valérie	Forgues	Poésie, roman
Yannick B.	Gélinas	Scenario
Philippe	Girard	BD
Stella	Goulet	Scenario
Pierre	Greco	Scenario
Isabelle	Hubert	Théâtre
Daniel	Jacques	Essai
Andrée	Laberge	Roman
Jacques	Lamontagne	BD
Martine	Latulippe	Jeunesse
Carol	Lebel	Poésie
Claude	Lebrun	Scenario, chanson
Sylvie	Nicolas	Poésie, récit
Claude	Paradis	Poésie
Gilles	Pellerin	Nouvelle, essai, roman
Anne	Peyrouse	Poésie, nouvelle, roman
Marc-Antoine K.	Phaneuf	Poésie
Luc	Plante	Jeu vidéo
Michel	Pleau	Poésie
Judy	Quinn	Poésie, roman
Lyne	Richard	Poésie, roman, nouvelle
Pierre Charles	Rochette	Scenario
Daniel	Samson-Legault	Essai
Patric	Saucier	Théâtre
Mattia	Scarpulla	Nouvelle, poésie
Marie-Ève	Sévigny	Roman, nouvelle
Jean	Sioui	Poésie, roman
Antoine	Tanguay	Roman
Arleen	Thibault	Conte
Jean-Louis	Trudel	Science-fiction
Richard	Vallerand	BD
Lyne	Vanier	Jeunesse
Mélissa	Verreault	Roman

Aide financière

L'artiste bénéficie d'une bourse de création d'un montant fixe et unique de maximum 1800\$.
Aucun frais supplémentaire n'est admissible.

Modalités de versement de l'aide financière

- 50 % (soit 900 \$) au début du mentorat, après la signature de l'entente
- 50 % (soit 900 \$) après l'acceptation du rapport final du projet de mentorat

Critères d'admissibilité

- Avoir 36 ans ou plus à la date de dépôt
- Résider à Québec ou à Wendake
- Posséder la citoyenneté canadienne ou être résident permanent
- Souhaiter se consacrer à une carrière professionnelle dans les arts littéraires
- Quel que soit le genre littéraire auquel appartient le projet déposé :
 - Ne pas avoir publié plus de deux livres solo à compte d'éditeur
 - Ne pas avoir diffusé plus de deux spectacles solo en contexte professionnel
 - Ne pas avoir diffusé plus de deux œuvres dramatiques en contexte professionnel
 - Ne pas avoir réalisé ni scénarisé plus de deux œuvres cinématographiques financées (SODEC, CALQ ou CAC)
 - Ne pas avoir plus de cinq ans de pratique en contexte professionnel dans le genre « critique littéraire » ou « traduction littéraire »
 - Ne pas avoir plus de deux ans de pratique en contexte professionnel dans le genre « scénarisation de jeu vidéo »

Restrictions

Un même projet ne peut être déposé dans le présent projet pilote et dans un autre programme de l'Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec.

Les membres du personnel de L'ICQ ou de la Ville de Québec à la date de l'inscription, qui participent directement à l'administration du projet pilote (jury, coordination, direction), ne peuvent déposer de demandes.

Ne sont pas acceptés

- Les projets réalisés dans un cadre scolaire
- Les projets didactiques ou éducatifs
- Les projets déjà réalisés à la date de dépôt de projets
- Les projets ayant été précédemment soutenus par la mesure Première Ovation

Les projets doivent être réalisés avant le 31 décembre de l'année en cours (dépôt du 1^{er} mars) ou au cours de l'année civile suivante (dépôt du 1^{er} octobre). L'artiste qui ne peut réaliser le projet prévu ou qui apporte une modification majeure au projet ou au calendrier de réalisation doit aussitôt communiquer avec L'ICQ pour convenir d'un arrangement.

Le rapport final des projets de mentorat doit avoir été soumis avant de présenter toute nouvelle demande.

Dépôt et traitement de la demande

Les demandes doivent comprendre les éléments suivants :

- Le formulaire de demande
- Une lettre de motivation (maximum 1 page) décrivant l'intérêt pour le développement de la carrière, les attentes envers la personne assurant le mentorat, ainsi que le travail à faire sur le projet soumis

- Un curriculum vitae incluant la formation, les publications (s'il y a lieu) et les expériences pertinentes (maximum 3 pages)
- Un extrait du projet soumis : de 10 à 50 pages pour la prose; de 10 à 20 pages pour l'écriture dramatique; entre 10 et 30 poèmes; 2 scènes dialoguées pour les projets de scénario; pour la littérature orale, un extrait audio ou vidéo de 5 à 10 minutes transmis via un lien Internet (We Transfer ou équivalent)
- Pour les projets de traduction, le texte dans la langue originale

Veillez transmettre l'ensemble des documents à releve36.ArtsLitteraires@institutcanadien.qc.ca

Dates de dépôt

Les demandes pourront être déposées au plus tard le 1^{er} octobre 2022 pour la session d'hiver, et au plus tard le 1^{er} mars 2023 pour la session d'été.

Évaluation des demandes

Les demandes de soutien sont d'abord reçues et analysées par L'ICQ en fonction des conditions d'admissibilité et des objectifs généraux du projet pilote. Les projets jugés admissibles sont soumis à un jury formé de trois professionnels issus du milieu des arts littéraires, d'une personne représentant L'ICQ et d'une personne représentant la Ville de Québec. Toutes les demandes sont évaluées au mérite, sur la base des objectifs du projet pilote, des critères d'évaluation et de la qualité du dossier. Les décisions sont finales et sans appel.

Critères d'évaluation

- Qualités littéraires (pertinence du propos, maîtrise de la forme, cohérence, originalité du style)
- Engagement envers la discipline et intérêt pour la professionnalisation
- Présentation du dossier (clarté des explications, qualité de la langue)
- État d'avancement du projet (plan détaillé, nombre de pages ou de versions rédigées)
- Attentes envers le mentorat (accompagnement littéraire, relecture de manuscrit, perfectionnement, etc.).

Renseignements supplémentaires

Maison de la littérature | L'ICQ

40, rue Saint-Stanislas

Québec (Québec) G1R 4H1

Téléphone : 418 641-6788, poste 7964

Télécopieur : 418 641-6787

releve36.ArtsLitteraires@institutcanadien.qc.ca

www.institutcanadien.qc.ca